

Bilan Carbone Différentiel

Nom Projet : Le P'titager

1. Quel est le coût carbone de la mise en place de votre projet ?

Notre projet est constitué principalement de matières premières écologiques et recyclées (récupération de bois). Ceci a pour avantage d'avoir un coût carbone drastiquement réduit. Cependant la principale source d'émission de GES est due à l'achat et à la livraison de notre produit. Cette étape est malheureusement très présente dans notre monde.

2. Sur quelle période va-t-il être amorti ?

En moyenne un arbre absorbe 25kg de CO₂ par an, soit un peu plus de 2 kg par mois.

D'après différentes sources, on estime qu'un achat en ligne produit environ 12g de CO₂ ce qui est équivalent à 1km parcouru en voiture. En privilégiant les ventes locales au lieu de production on peut limiter les livraisons à au plus 15km.

En prenant ces paramètres en compte, on estime à un peu moins de 200g de CO₂ produit pour un achat et livraison. On peut espérer vendre une vingtaine lors du premier mois qui représenterait 4kg de CO₂.

En considérant seulement un seul arbre pour la vingtaine de ventes, le projet est amorti en 2mois. Si l'on considère un seul produit, il est amorti en un mois.

3. Quels sont les coûts carbone à l'usage ?

Lors de l'usage, le coût carbone peut varier d'un usager à l'autre selon comment l'énergie utilisée est produite (nucléaire, énergie verte ou provenant d'une centrale thermique à charbon).

On va donc utiliser une valeur moyenne de CO₂ produit par Kwh en France. Cette valeur est de 102g/Kwh. Notre projet final consommera 6 Kwh/mois. Ceci implique donc une production de 612g de CO₂ par mois. D'après nos calculs, notre PoC consomme lui 0.3 Kwh par mois (voir bilan du PoC) ce qui correspond à 30.6 g de CO₂.

4. Quels sont les coûts carbone évités ?

Parmi les coûts carbone évités, on peut trouver l'utilisation de bois recyclé qui implique aucune transformation majeure des matériaux ou bien aucune déforestation supplémentaire.

De plus, nous cherchons à favoriser un développement local plutôt que de viser un commerce national, limitant donc les émissions de CO₂ lors des différentes livraisons.

5. Le bilan est-il positif ?

Notre bilan est positif, on a montré que notre projet était amorti sur au plus deux mois avec une vente et livraison d'une vingtaine de produit. En considérant la valeur moyenne de l'énergie utilisée par l'usager et donc le CO₂ produit, on monte la période d'amortissement à trois mois.

On peut considérer que la durée de vie de notre produit est bien supérieure à trois mois, et donc, passé les trois premiers mois, toujours en considérant qu'un seul arbre, notre bilan carbone est positif. En réalité, il y a bien plus qu'un arbre, et on peut donc supposer un amortissement plus rapide.